Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE

Région
BRETAGNE

Rennes, le 11 janvier 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poursuite de l'aménagement à 2x2 voies de la RN 164
Secteur de Mûr-de-Bretagne
Lancement d'une concertation publique complémentaire

Du 18 janvier au 12 février 2016, un nouveau temps d'échanges et d'information est organisé sur le projet de la mise à 2x2 voies de la RN164 dans le secteur de Mûr-de-Bretagne. Il permettra aux habitants des communes concernées, aux collectivités, et à tous les usagers de la RN164 de prendre connaissance des études complémentaires et de s'exprimer sur les nouvelles variantes du projet.

La mise à 2x2 voies de l'ensemble de la RN164 pour améliorer l'accessibilité et le développement du Centre Bretagne est un objectif majeur de l'État et de la Région Bretagne : ce sont ainsi près de 237 M€ de crédits (dont 145 M€ pour la partie costarmoricaine) qui ont été inscrits dans le Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2015-2020 pour que l'ensemble des projets en cours se concrétisent. L'Etat et la Région Bretagne sont mobilisés pour faire avancer l'ensemble des opérations, dans le respect des objectifs de calendrier fixés, tout en veillant à la qualité de la concertation et à la prise en compte des enjeux de chaque territoire.

Le projet d'aménagement au niveau de Mûr-de-Bretagne, qui concerne une section de 11km de longueur environ, se situe entre Caurel à l'ouest et Colmain à l'est. Il reliera la déviation de Caurel à la déviation de Saint-Caradec.

La DREAL Bretagne a entamé les études préalables à la déclaration d'utilité publique et, après un diagnostic technique et environnemental complet, a étudié différentes variantes de tracé.

Une première concertation publique s'est tenue du 10 juin au 11 juillet 2014. Elle avait soumis au public trois variantes de tracé (« Aménagement sur place », « Nord », « Sud ») : l'objectif était d'en retenir une pour l'approfondir et la soumettre ensuite à une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique.
Néanmoins, si cette concertation a conduit à éliminer la variante « Aménagement sur place », elle n'a pas permis de dégager un consensus suffisant sur une des variantes « Nord » ou « Sud ». L'État a donc mené, pendant l'année 2015, des études complémentaires, dans l'objectif de fournir des éléments plus détaillés facilitant la comparaison et le choix de la variante, mais aussi de chercher, si possible, des pistes d'optimisation pour minimiser les impacts.

Les résultats de ces approfondissements font l'objet d'une **concertation publique complémentaire** sur le projet, organisée **du 18 janvier au 12 février 2016.**

A l'issue de cette nouvelle phase, il s'agit toujours pour l'État, en lien avec la Région Bretagne, de retenir une variante qui sera approfondie. Un bilan de la concertation sera établi et rendu public.

Contacts presse :

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne : Marie VERGOS ☎ 02 99 33 42 11

Région Bretagne – Odile BRULEY ☎ 02.99.27.13.55 ou 06.76.87.49.57

Comment s'informer ?

Pendant toute la durée de la concertation, il est possible de consulter le dossier correspondant qui présente les études menées et les scénarios d'aménagement étudiés :

- directement dans les mairies de Caurel, Mûr-de-Bretagne, Saint-Gilles-Vieux-Marché, Saint-Guen, Saint-Connec et Saint-Caradec

- en le téléchargeant sur le site de la DREAL Bretagne : http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/.

Chacun est invité à participer à la :

réunion publique
organisée le **mercredi 27 janvier 2015 à 18h30**,
à la Halle aux Loisirs, Rue de la traversière – 22530 Mûr-de-Bretagne

Et pour s'exprimer ?

Chacun est invité à faire connaître son opinion ou poser ses questions :

- par courriel à l'adresse suivante RN164-mur-de-bretagne@developpement-durable.gouv.fr
- dans les registres d'expression disponibles dans les mairies de Caurel, Mûr-de-bretagne, Saint-Gilles-Vieux-Marché, Saint-Guen, Saint-Connec, pendant la période de concertation
- par courrier à l'adresse suivante : Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL) de Bretagne - 10, rue Maurice Fabre – CS 96515 - 35065 Rennes Cedex

Contacts presse :

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne : Marie VERGOS ☎ 02 99 33 42 11

Région Bretagne – Odile BRULEY ☎ 02.99.27.13.55 ou 06.76.87.49.57